



Foi et Télévision Chrétienne

C.P. 8154, Succ. T, Ottawa (ON) K1G 3H7
www.foi-et-televisionchretienne.org ftc@bellnet.ca
613-748-1337

Mars 2026

Cher(e)s ami(e)s du Seigneur,
Cher(e)s ami(e)s de FTC (Foi, ténacité et courage),
Chers précieux et précieuses partenaires,

La route vers Pâques

Cette année, le Carême a débuté le 18 février et se terminera le 5 avril, jour de la glorieuse Résurrection du Christ.

Il est écrit au paragraphe 1438 du Catéchisme de l'Église catholique (CEC) que « *les temps et les jours de pénitence au cours de l'année liturgique (le temps du Carême, chaque vendredi en mémoire de la mort du Christ) sont des moments forts de la pratique pénitentielle de l'Église ...* ». Tout le Carême est orienté vers Pâques : il nous prépare à renouveler avec plus de conviction chaque année les engagements de notre baptême au cours de la nuit pascale.

Jésus lors de sa vie publique appelait les gens à la conversion du cœur parce qu'Il savait que de cette conversion profonde, intérieure et réelle découleraient les œuvres extérieures, tels que l'amour du prochain, les bonnes œuvres, l'aumône (Mt 6,1-18).

Le pharisien et le publicain

St-Luc dans son Évangile nous relate la parabole du pharisien et du publicain : « *Le Pharisien, debout priait ainsi en lui-même : Ô Dieu, je te rends grâce de ce que je ne suis pas comme les autres hommes, qui sont voleurs, malfaiteurs, adultères ou encore comme ce collecteur d'impôts. Je jeûne deux fois par semaine, je paie la dîme de tout ce que je me procure* ». Le collecteur d'impôts, se tenant à distance, ne voulait même pas lever les yeux au ciel, mais il se frappait la poitrine en disant : « *Ô Dieu, prends pitié du pécheur que je suis !* ». Et Jésus de nous dire que le publicain s'en retourna chez lui justifié et non l'autre (Lc 18,9-14).

Le Carême est un temps privilégié pour faire un bon examen de conscience en regardant vers Celui que **nos** péchés ont transpercé et en croyant fermement « *qu'il n'y a aucune faute, aussi grave soit-elle, que la Sainte Église ne puisse remettre. Il n'est personne, si méchant et si coupable qu'il soit, qui ne doive espérer avec assurance son pardon, pourvu que son repentir soit sincère. Le Christ qui est mort pour tous les hommes, veut que, dans son Église, les portes du pardon soient toujours ouvertes à quiconque revient du péché* » CEC no 982).

Dans le « Je confesse à Dieu » on se confesse d'avoir péché en pensée, en parole, par action et par omission. Reconnaître que nous avons péché en pensée, en parole et par action est assez facile. Mais qu'en est-il du péché par omission?

Pécher par omission envers Dieu

- * ne pas aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme et de tout notre esprit (Mt 22,37);
- * ne pas respecter le Jour du Seigneur;
- * ne pas avoir le temps de prendre du temps avec Dieu pour Le prier, pour Lui parler, pour L'aimer ou pour tout simplement se placer devant Dieu en Sa présence d'amour infini.

Pécher par omission envers notre prochain

- *ne pas aimer son prochain comme soi-même (Mt 22,39);
- *ne pas se déranger pour l'autre ou se laisser déranger par l'autre;
- *faire semblant de ne pas entendre ou de ne pas voir que notre prochain a besoin de notre aide, d'un coup de pouce, d'un service;
- *ne pas avoir une oreille d'écoute pour l'autre qui aurait besoin d'un(e) ami(e), qui aurait besoin de parler ou tout simplement d'être accueilli(e) tel qu'il(elle) est avec ses qualités et ses défauts;
- *ne pas donner de soi-même mais être toujours prêt(e) à recevoir;
- *ne rien faire par peur du « qu'en dira-t-on », ou par paresse, ou par un faux respect humain ou tout simplement par égoïsme, etc.

Le péché d'omission est un refus d'amour envers Dieu et les hommes, c'est refuser de donner de notre temps et de notre personne : « *Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime* » (Jn 15,13). Pécher par omission c'est aussi ne pas mettre nos talents et nos dons au service de nos frères et sœurs.

Pécher par omission, c'est la peur de s'engager à la Vigne du Seigneur (selon nos moyens, nos capacités et notre état de santé) parce qu'on aurait moins de temps pour les loisirs, pour faire les choses que nous aimons. C'est aussi se taire et ne pas défendre la réputation d'un frère ou d'une sœur quand on le pourrait. C'est aussi ne pas accueillir des personnes de nationalités ou de cultures différentes.

Dans un de ses sermons, St-Augustin a dit que « *Dieu nous a créés sans nous. Il n'a pas voulu nous sauver sans nous* » et St-Jean nous rappelle que si nous disons que nous n'avons pas de péché, la vérité n'est pas en nous et nous faisons de Dieu un menteur (1 Jn 1,8-10).

Il va sans dire que tout péché mortel doit être confessé et l'Église recommande fortement la confession régulière des fautes quotidiennes (péchés véniels) qui nous aide à former notre conscience, à lutter contre nos penchants mauvais, à nous laisser guérir par le Christ et à progresser dans la vie de l'Esprit (CEC no 1458).

Si le fils prodigue n'était pas retourné à la maison paternelle, son père n'aurait jamais pu le couvrir de baisers et lui redonner sa dignité de fils (Lc 15, 11-32). Si Marie-Madeleine ne s'était pas rendue chez le pharisien qui avait invité Jésus à un repas, elle n'aurait jamais entendu Jésus lui dire « *Ta foi t'a sauvée, va en paix* » (Lc 7,50).

En ce temps préparatoire à la grande fête de Pâques, supplions l'Esprit Saint de nous éclairer et de nous montrer nos fautes afin que par l'aveu humble de nos péchés nous puissions à notre tour entendre Jésus nous dire, par l'entremise du prêtre, : « *Ta foi t'a sauvé(e). Va en paix* ».

Bon Carême dans la joie et la paix du Seigneur.

Lise

Notre prochaine activité 2026

21 mars Abbé François Kibwenge « **L'heure vient et elle est déjà venue ...** »
Église Saint-Gabriel, 55, rue Appleford, Ottawa (Gloucester). C'est un 10 à 4 (16h)

La messe du mois de mars

sera célébrée par l'abbé François Kibwenge le 21 mars lors de notre journée de ressourcement

Pensée à méditer au cours du mois de mars

« *Si l'être humain veut réparer le passé, il doit mettre la perfection dans la minute présente* »

Père Louis-Marie Parent, o.m.i.

D'âge en âge, Seigneur, Tu as été notre refuge. De toujours à toujours, Toi, Tu es le seul unique et vrai Dieu.

En Jésus et Marie,

Lise Turbide

Présidente et membre fondateur

N° d'enregistrement de FTC pour émettre des reçus pour fins de l'impôt : 86464 1246 RR0001